

## **LE CSSDGS DÉVOILE SON PLAN DE DÉPLOIEMENT DES PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS DANS SES ÉCOLES SECONDAIRES**

**La Prairie, le 8 juin 2026** — Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) annonce aujourd'hui le déploiement progressif des programmes pédagogiques particuliers (PPP) dans l'ensemble de ses écoles secondaires. Cette démarche vise à offrir à un plus grand nombre d'élèves des parcours stimulants qui tiennent compte de leurs intérêts, de leurs passions et de leurs besoins, tout en favorisant leur motivation, leur engagement et leur réussite scolaire.

### **Des programmes conçus pour les élèves d'aujourd'hui**

Les PPP sont des parcours dont le contenu et les approches pédagogiques sont adaptés à différents champs d'intérêt, tels que les arts, les sports, les sciences, les langues ou encore la culture.

Développés à partir des réalités et des intérêts des élèves de chaque milieu, ils contribueront à renforcer le sentiment d'appartenance à l'école, à soutenir la persévérance scolaire et à permettre à chaque élève de développer son plein potentiel.

« Au CSSDGS, nous croyons que la réussite éducative passe aussi par l'engagement et le plaisir d'apprendre. Les programmes pédagogiques particuliers permettront à davantage d'élèves de vivre des expériences enrichissantes au sein même de leur école de quartier », souligne monsieur Christian Duval, le directeur général p.i. du CSSDGS.

### **Une implantation progressive à compter de 2027-2028**

L'implantation des PPP se réalisera graduellement au cours des prochaines années dans les écoles secondaires du territoire. Cette approche permettra aux équipes-écoles de développer des parcours qui reflètent les intérêts de leurs élèves et les particularités de leur communauté.

Le déploiement s'inscrit également dans les orientations ministérielles visant à favoriser le développement de PPP accessibles aux élèves de leur milieu.

### **Une démarche construite avec les élèves**

Le développement des PPP reposera sur une démarche structurée et participative permettant de bâtir une offre répondant aux intérêts réels des jeunes.

Ainsi, dans chacune des écoles concernées, plusieurs étapes seront réalisées :

#### **1. Consultation des élèves**

Des sondages et diverses activités de consultation permettront de mieux connaître les intérêts, les aspirations et les passions des élèves.

#### **2. Analyse des résultats**

Les données recueillies seront analysées par les équipes-écoles afin d'identifier les possibilités de développement propres à chaque milieu.

#### **3. Élaboration de l'offre**

Les écoles développeront leurs propositions de PPP en tenant compte des résultats des consultations, de leur expertise et de leur réalité locale.

#### **4. Présentation de l'offre aux familles**

Les programmes retenus seront dévoilés aux élèves et à leurs parents avant la période d'inscription.

#### **5. Choix des élèves**

Les élèves pourront sélectionner le PPP qui correspond le mieux à leurs intérêts parmi ceux offerts dans leur école. L'attribution des programmes se fera en tenant compte des choix exprimés et des places disponibles.

#### **6. Mise en œuvre progressive**

Les programmes seront implantés graduellement et feront l'objet d'un suivi afin d'en assurer la qualité et la pertinence.

#### **Une transition harmonieuse**

Le CSSDGS tient à rassurer les familles et les élèves actuellement inscrits dans un profil ainsi que ceux qui s'inscriront à l'automne 2026 pour l'année scolaire 2027-2028. Les cohortes déjà admises pourront poursuivre leur parcours selon les modalités prévues lors de leur admission. La transition vers les PPP se fera graduellement et de façon harmonieuse afin d'assurer la stabilité des parcours scolaires.

#### **Pour en savoir plus**

D'autres informations seront transmises aux parents cet automne en vue de la période d'inscription aux profils pour la première secondaire. D'ici là, les familles sont invitées à consulter la page consacrée aux PPP : [cssdgs.gouv.qc.ca/ppp](https://cssdgs.gouv.qc.ca/ppp) sur le site Web du CSSDGS, où elles retrouveront notamment le calendrier d'implantation, les questions fréquentes ainsi que les informations relatives à la démarche.

- 30 -

Source : Hélène Dumais

Directrice adjointe, Service du secrétariat général et des communications  
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries  
514 380-8899, poste 3978 | [helene.dumais@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:helene.dumais@cssdgs.gouv.qc.ca)